

Première session du Sous-Comité de l'élevage du Comité de l'agriculture
Procédure de correspondance écrite
Point 4.2 de l'ordre du jour: Communication d'informations globales et factuelles
sur le secteur de l'élevage

Réponse du secrétariat aux contributions écrites du Sous-Comité

Le secrétariat se félicite des observations reçues des membres au sujet du point 4.2 de l'ordre du jour: «Communication d'informations globales et factuelles sur le secteur de l'élevage». Le secrétariat a reçu des contributions écrites du Brésil, des États-Unis d'Amérique, du Mali, de la Nouvelle-Zélande, du Pérou, des Philippines, de la Suisse, de la Turquie et de l'Union européenne et en a pris bonne note.

Plus particulièrement:

La FAO note avec satisfaction que le Pérou et la Nouvelle-Zélande recommandent de continuer à fournir une assistance technique en ce qui concerne la collecte et l'analyse de données sur différents aspects de la durabilité.

La FAO se félicite du point soulevé par l'Union européenne, le Pérou et la Nouvelle-Zélande, selon lequel il doit être tenu compte des particularités du contexte et des systèmes de production locaux dans les décisions fondées sur des éléments scientifiques. En particulier, la FAO réaffirme qu'il convient d'accorder une attention spéciale à la vulnérabilité des petits producteurs, y compris les pasteurs, ainsi qu'aux connaissances traditionnelles, autochtones et locales.

La FAO remercie le Mali de sa réponse et de sa recommandation concernant l'amélioration de la collecte, de l'utilisation et de la diffusion des données relatives à l'élevage, surtout dans les systèmes pastoraux extensifs. À ce propos, la FAO a mis plusieurs outils et méthodes à l'essai dans le Sahel, y compris au Mali: une méthode de collecte de données conçue en fonction des besoins des pasteurs, une version consacrée au pastoralisme de l'outil pour l'évaluation de la performance de l'agroécologie, et un outil pour l'établissement de bilans de l'alimentation animale visant à améliorer les évaluations de la disponibilité des aliments pour animaux. Les résultats des évaluations de terrain réalisées à l'aide de ces outils et méthodes permettent aux décideurs et au grand public d'en savoir plus sur la contribution des systèmes pastoraux au développement durable, notamment au regard de la sécurité alimentaire et de la nutrition, de la croissance économique, de la gestion des ressources naturelles, et de l'autonomisation des femmes, des jeunes et des pauvres.

La FAO se félicite de la volonté de l'Union européenne de réduire les incidences environnementales et climatiques de la production animale et de diffuser son savoir-faire et son expérience en la matière.

La FAO prend note des points soulevés par l'Union européenne et la Suisse, qui préconisent l'établissement de politiques sur l'élevage et de rapports fondés sur des données factuelles à l'aide de méthodes scientifiques choisies d'un commun accord en collaboration avec les parties prenantes. La FAO facilite le dialogue sur les politiques dans le contexte du Programme mondial pour un élevage durable et du Partenariat pour l'évaluation et la performance environnementales de l'élevage.

La FAO prend note des observations formulées par la Suisse au sujet de l'importance particulière que revêt l'objectif de développement durable n° 12 (établir des modes de **consommation et de production**

durables), ainsi que du rôle joué par les ressources zoogénétiques dans l'élevage durable et du Système d'information sur la diversité des animaux domestiques.

La FAO prend note des remarques du Brésil sur i) les distorsions créées dans les flux commerciaux agricoles par les obstacles non tarifaires et les subventions sur la production dans les pays développés, et ii) le manque de financement et de transfert de technologies.

La FAO prend note des observations formulées par le Brésil, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis d'Amérique sur la contribution de l'élevage au changement climatique et la nécessité de surveiller les émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'en rendre compte avec exactitude. La FAO réaffirme qu'elle est déterminée à accompagner les pays à revenu faible ou intermédiaire dans le développement d'un secteur de l'élevage qui soit résilient et produise peu d'émissions, notamment en tirant parti du financement de l'action climatique et en facilitant le suivi des émissions et absorptions de GES et l'établissement de rapports transparents à ce sujet, ainsi qu'en faisant appel au renforcement des capacités et à un large éventail d'outils d'analyse tels que l'outil ex-ante bilan carbone (EX-ACT), le Modèle pour l'évaluation environnementale de l'élevage mondial (GLEAM), et sa version interactive, GLEAM-i.

La FAO prend note des observations communiquées par les Philippines concernant les dangers que représentent l'augmentation des prix des aliments pour animaux d'élevage, la diminution des zones de production et les maladies animales s'agissant de la disponibilité des produits d'origine animale et de l'apport en protéines et en énergie pour les populations. La FAO remercie les Philippines de leurs recommandations visant à assurer de meilleurs revenus et une plus grande inclusion pour les petits exploitants, à améliorer la gestion des déchets et à promouvoir l'utilisation de plateformes de données aux fins de l'établissement de rapports (par exemple le Système mondial d'information sanitaire).

La FAO prend bonne note des informations fournies par le Pérou et la Turquie sur la place qu'occupe l'élevage dans leur contexte national.